## BULLETIN DE VOTE

Après étude de la faisabilité des projets par le jury citoyen et les services municipaux, 7 projets ont été retenus.

La présentation des projets en compétition est disponible à l'accueil de la mairie, à Soëlys, au CCAS et sur le site internet www.soyaux.fr Vous avez la possibilité de voter en ligne ou de voter sur papier.

Après avoir complété le bulletin de vote papier, veuillez le déposer dans les urnes mises à disposition à la mairie, au CCAS et à Soëlys.

Le vote est ouvert jusqu'au 15 juin 2023.



## COORDONNEES

Nom:	Prénom:
Adresse postale :	
NOMMEZ LES 3 PROJETS DE VOTRE C	HOIX
Choix 1 : Projet n° :	
Choix 2 : Projet n° :	
Choix 3 : Projet n° :	
☐ Je certifie sur l'honneur ne participer <b>qu'une s</b>	seule fois et uniquement au vote papier.

Vous préférez voter en ligne ? Rendez-vous sur jeparticipe.soyaux.fr